

Communiqué de presse

Le 14 septembre 2016

Maires de France : laissez vos médecins stationner !

A l'heure où de nombreuses municipalités s'inquiètent du manque de médecins libéraux et du vieillissement de la population nécessitant des soins à domicile, une épidémie de mesures voulant réglementer le stationnement des médecins apparaît.

Depuis près d'un demi-siècle, l'apposition du caducée permet une tolérance des forces de police pour le stationnement lors des visites à domicile.

Depuis deux ans, ce principe est remis en cause dans plusieurs villes : Paris, Lille, Lyon, Limoges, Pau, Troyes...

Lille et son forfait annuel exorbitant de 750 euros est le pire exemple.

Limoges propose un forfait mensuel de 40€, Pau de 60€. Qui dit mieux ?!

La ville de Troyes est originale : les horaires de visite médicales sont tolérées de 9h à 10h30 et de 17h30 à 19h. Que deviennent les patients nécessitant des soins en urgence la journée ?

Ces décisions politiques montrent une fois de plus le manque de respect, de considération et le dénigrement de la médecine libérale.

A Paris, la situation est complexe : préfecture et mairie se renvoient la balle des verbalisations depuis plus d'un an...

La CSMF Jeunes Médecins soutient la CSMF 75 qui suit ce dossier avec le Conseil de l'Ordre 75. Les propositions de ce dernier semblent vraiment le minimum :

- la gratuité pour les médecins faisant des visites
- un tarif proche du tarif résidentiel pour les autres professionnels ayant la nécessité de prendre leur voiture pour leur usage professionnel (déplacement entre de multiples lieux d'exercice, souvent en urgence)

Ces réglementations sur le stationnement engendrent des coûts supplémentaires que le tarif de la visite à domicile et du déplacement, fixés par la convention et non revalorisés, ne peuvent combler. Surtout, les pouvoirs publics choisissent d'entraver le travail des médecins qui assurent pourtant une mission essentielle dans le maintien à domicile de patients qui ne peuvent se déplacer.

Tout est fait pour décourager toujours plus l'installation de jeunes médecins libéraux et engorger encore plus les services d'urgence, en dépit du bon sens !

Nous apportons tout notre soutien aux infirmiers libéraux qui sont soumis aux mêmes contraintes.

Nous demandons donc l'arrêt immédiat de toutes mesures pénalisantes sur le stationnement des médecins libéraux.

Messieurs les Maires de France, laissez-nous travailler, pour le bien de tous !